



## **INFOS MUNICIPALES 1 - 2021**

---

### **BONNE ANNEE 2021 !**

Le maire, le conseil municipal et le personnel de la mairie présentent leurs meilleurs vœux à toutes les Sciecquoises et tous les Sciecquois.

Après les vicissitudes de la crise sanitaire qui hélas est toujours là, crise au cours de laquelle les habitants de la commune démontrent au quotidien que le mot solidarité n'est pas un vain mot dans notre commune, l'équipe municipale formule le vœu que nous puissions très vite retrouver les visages souriants de tous et la convivialité dont nous avons le plus grand besoin.

Que cette nouvelle année soit heureuse, que la sérénité, la santé, et une confiance inébranlable dans l'avenir tiennent lieu de fortune à chacun d'entre nous.

Crise sanitaire oblige il n'y aura pas cette année de cérémonie des vœux de la municipalité.

### **LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE NIORT**

Les travaux d'aménagement de la route de Niort, confiés dans le cadre d'un marché public à l'entreprise BONNEAU de SAINTE OUENNE, vont se dérouler du 18 janvier prochain au 23 avril 2021.

## Déviation

Pendant cette période, la circulation et le stationnement seront interdits sur cet axe d'entrée dans le village, sauf pour les riverains, le service de ramassage des ordures ménagères et emballages de la CAN et les véhicules de sécurité.

Une déviation obligatoire d'entrée et de sortie de la commune sera mise en place à partir de la route de COULONGES, par la route de SAINT MAXIRE et le route de SAINT REMY, pour l'accès au village de tous les véhicules.

## Transport collectif et bus scolaires

La desserte par les bus de la CAN (TRANSDEV) et de la Région, y compris le transport scolaire vers les écoles ARAGON et PREVERT, s'effectuera par la déviation ci-dessus. A cet effet tous les bus accèderont et sortiront du village par la route de SAINT REMY, vers la route de SAINT MAXIRE et la route de COULONGES et effectueront une giration sur le parking de PHILIPPE FLEURS. Aucun véhicule ne sera autorisé à stationner ni à déposer des enfants sur ce parking.

L'arrêt des cars se fera à la sortie du Parking de PHILIPPE FLEURS (sortie côté rue de l'église) et l'aire d'attente des enfants et de tous les usagers sera positionnée à proximité de cette même sortie à l'emplacement de l'ancien poste de transformation électrique. Un panneau installé par TRANSDEV permettra de positionner cette aire d'attente.



L'accès piétons à cet emplacement de l'arrêt de bus pendant les travaux s'effectuera depuis la rue de l'église et du parking de la place de l'église ou les véhicules pourront stationner.

### **Collecte ordures ménagères et emballages**

Dans la mesure où les bennes de la CAN pourront accéder à la zone de travaux, les points de collecte sont maintenus aux lieux habituels.

La collecte s'effectuera tous les jeudis (ordures ménagères) et lundis des semaines impaires (emballages) à 6 H du matin. Il est rappelé en conséquence que les bacs poubelles devront être déposés la veille au soir de la collecte.